



REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE D'ARANDON-PASSINS
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 septembre 2024

Date de convocation le 30/08/24

Membres :	
En exercice :	23
Présents :	15
Absents :	8
Votants :	17
Pour :	15
Contre :	1
Abstention :	1

Président : Monsieur Vincent LIENARD

Secrétaire : Madame Véronique GROS

DE000037.09-2024

PERSONNEL –CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE - TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Vincent LIENARD

Présents : Mesdames, Messieurs : Vincent LIENARD, Véronique GROS, Alexia FARGE, Grégory PINET, Dominique SOLANO, Muriel RADIX, Sylvain JUPPET, Fabienne DUPUY, Alexandre BOITIAUX, Marilyn SERRANO, Michel HANNI, Sylvie MONTERO, Dimitri CASTELANT, Sophie DE ARAUJO, Patricia COUTHON,

Absent (s): Bruno GENEVAY, Aurélie BENEDETTO, Pamela D'URBANO, Cédric THIEVENAZ, Chloé VIAL, Jean Paul COTTIER,

Excusé(e): Maria SANDRIN (pouvoir V. LIENARD), Guillaume LIAUZUN (pouvoir A.FARGE)

Monsieur Vincent LIENARD rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Il précise que cela concerne un agent. Celui-ci a demandé une modification de temps de travail, il vous est proposé de valider cette création et cette suppression comme suit :

		Création	Suppression
Agent	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	28h	
	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe		35h

Elle précise que ces modifications seront effectives au 1er décembre 2024.

Elle propose de valider le tableau des effectifs comme suit :

FILIERE ADMINISTRATIVE

GRADE/EMPLOI	DELIBERATION DU 02/08/2023		Situation proposée au 01/12/2024	
	Nombre de postes/temps de travail			
ATTACHE TERRITORIAL	01	35	01	35
ADJOINT ADM. PPL DE 1ERE CLASSE	00	00		
ADJOINT ADM PPL 2 ^E CLASSE	01	35	01	28
ADJOINT ADMINISTRATIF	02		02	
	01	35	01	35
	01	24	01	30
TOTAL	04		04	

FILIERE ANIMATION

GRADE/EMPLOI	DELIBERATION DU 02/08/2023 Nombre de postes/temps de travail		Situation inchangée au 01/09/2024	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2 ^E CLASSE	00		00	
TOTAL	00		00	

FILIERE MEDICO SOCIALE

GRADE/EMPLOI	DELIBERATION DU 01/04/2023 Nombre de postes/temps de travail		Situation inchangée au 01/09/2024	
AGENT SPECIALISE Ppal DE 1ERE CLASSE DES ECOLES MATERNELLES	01	33	01	33
TOTAL	01		01	

FILIERE TECHNIQUE

GRADE/EMPLOI	DELIBERATION DU 01/04/2023 Nombre de postes/temps de travail		Situation inchangée au 01/09/2024	
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	01	35	01	35
AGENT DE MAITRISE	02		02	
	01	35	01	35
	01	35	01	35
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	02		03	
	01	35	01	35
	01		01	33
	01	8.50	01	8.50
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 ^E CLASSE	03		02	
	01	33	01	33
	01	35	01	35
	01	33	00	
ADJOINT TECHNIQUE	01	35	01	35
TOTAL	09		09	

RECAPITULATIF GRADES/EMPLOIS TITULAIRES CREEES :

FILIERE ADMINISTRATIVE :	04
FILIERE ANIMATION :	00
FILIERE MEDICO SOCIALE	01
FILIERE TECHNIQUE	09
TOTAL EMPLOIS STATUTAIRES	14

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 15 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

DECIDE de créer un poste à temps non complet puis de supprimer un poste à temps complet selon le tableau ci-dessous :

		Création	Suppression
Agent	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	28h	
	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe		35h

DIT que ces modifications interviendront le 1er décembre 2024

VALIDE le tableau des effectifs comme présenté

CHARGE Madame le Maire de prendre l'arrêté correspondant.

AUTORISE Madame le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance
Véronique GROS



Le 1er Adjoint
LIENARD Vincent

